



Syndicat National des Monuments  
Historiques CGT

## Rentrée sociale au CMN Vos représentants déjà sur la brèche !

*A quand les négociations sur le statut des contractuels ? Que vont devenir les agents de Notre-Dame pendant les travaux dont personne n'a entendu parler ? La DDCP sera-t-elle démantelée ? Combien d'agents vont devoir se partager un bureau de 6 m<sup>2</sup> ? Le centre de documentation va-t-il fermer ?...*

Ce vendredi 31 août 2012, nous avons été reçus pour établir le calendrier social : dates de Comité Techniques, Conseil d'Administration, Comité d'Hygiène et de Sécurité, réunions de travail et de négociation... Nous avons profité de l'occasion pour demander des éclaircissements sur ces rumeurs qui inquiètent les agents ou ces décisions qui affectent leurs conditions de travail sans qu'on les ait avertis.

Dernier exemple en date, **le changement d'horaire à la cité de Carcassonne**, « expérience » menée par l'administrateur sans validation préalable par le Comité Techniques...

La nouvelle direction le dit et s'y engage : fini les rumeurs, les expériences et les bruits de couloir, il faut com-mu-ni-quer ! ...mais comment ? La DRH s'interroge, cherche à atterrir, va chercher une méthode pour transmettre aux agents les informations les concernant avant qu'ils se retrouvent devant le fait accompli...

### D'ici-là, le SNMH-CGT répond à vos questions !

**Statut des contractuels** : Le courrier informant les agents de leur reclassement n'indiquait pas les voies de recours réglementaires, il n'est donc pas légal. Pourtant certains agents ont tout de même fait (et il est encore possible pour vous de faire) une demande de *recours gracieux*. L'administration va donc examiner ces demandes de recours via une CCP dédiée qui se tiendra les 27 et 28 novembre 2012. Parallèlement un nouveau courrier va être envoyé, expliquant aux agents que leur situation est susceptible de changer suite aux négociations prochaines.

**Notre-Dame** : Le CMN a reçu fin juillet un planning de travaux très lourds, devant débiter le 15 octobre, et impliquant la destruction du local de jour des agents. Ceux-ci n'ont été informés que le 29 août ! Bien entendu, aucune concertation préalable n'a été organisée concernant les nouveaux locaux ni des locaux provisoires, qui doivent être installés derrière le chevet, obligeant les agents à redescendre et remonter les 422 marches du parcours ! Nous avons donc demandé un CHS-CT spécial Notre-Dame le 12 octobre, nous y défendrons les conditions de travail de ces agents déjà trop malmenés et proposerons d'autres solutions mieux adaptée et dans l'intérêt des agents.

**Le centre de documentation de l'hôtel de Sully** : La Directrice général a démenti toute rumeur de fermeture du centre de doc. L'administration nous a indiqué vouloir récupérer un maximum d'espace pour les bureaux à l'hôtel de Sully. Mais qu'on se rassure, ce qui a déjà été fait ne sera pas nécessairement défait ! Un CHS-CT dédié aux travaux du siège à Sully se tiendra le 16 octobre.

**La DDCP** : Ne sera pas démantelée, il n'en est absolument pas question, la direction s'engage sur ce point. La directrice étant en partance, l'intérim sera assuré de manière à ce que rien ne bouge. Quant au déménagement, il est reporté à la fin novembre/début décembre à notre demande, ce qui nous permettra de défendre en CHS-CT les propositions des agents sur leurs nouveaux postes de travail.